

Jardins, espaces verts et infrastructures (JEVI) & pépinières ornementales



PACA

n°7
16 septembre 2022



Référent filière & rédacteur

Lucile ARNAUD

Fredon PACA

lucile.arnaud@fredon-paca.fr



Directeur de publication

André BERNARD

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

contact@paca.chambagri.fr

<https://paca.chambres-agriculture.fr/>

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA



<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>

Ravageurs et maladies communs aux Pépinières Ornementales et JEVI	2
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement	2
Hémiptères : Cochenille et Puceron	2
Papillon palmivore, <i>Paysandisia archon</i>	3
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières Ornementales	4
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement	4
Charançon rouge du palmier, <i>Rhynchophorus ferrugineus</i>	4
Mineuse des agrumes, <i>Phyllocnistis citrella</i>	4
Oïdium, <i>Erysiphe sp</i>	5
Pyrale du buis, <i>Cydalima perspectalis</i>	5
Otiorynques	6
Autres ravageurs et maladies signalés en Pépinières Ornementales.....	6
Tétranyque tisserand, <i>Tetranychus urticae</i>	6
Tigre du laurier sauce, <i>Stephanitis lauri</i>	7
Tigre du poirier, <i>Stephanitis pyri</i>	8
Bioagresseurs surveillés prioritairement en JEVI	9
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement	9
Végétation spontanée en JEVI	9
Maladies des gazons	9
Ravageurs des gazons	9
Autres ravageurs et maladies signalés en JEVI	9
Chancre cortical du cyprès, <i>Seiridium cardinale</i>	9
Charançon de l'agave, <i>Scyphophorus acupunctatus</i>	10
Mouche de l'olive, <i>Bactrocera oleae</i>	12
Alerte pollen d'ambrosies	13
Focus sécheresse	13
Note nationale Biodiversité	13
<i>Popillia japonica</i> : identifier au plus tôt l'arrivée du scarabée japonais en France	13
Nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des pollinisateurs	13
Mise à jour de la liste des produits de biocontrôle	13
Fiches de reconnaissance SORE (Surveillance Officielle des Organismes nuisibles Réglementés ou Émergents)	13

Ravageurs et maladies communs aux Pépinières Ornementales et JEVI

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Hémiptères : Cochenille et Puceron

- Cochenille australienne, *Icerya purchasi*

Des signalements de **cochenilles australiennes** sont encore enregistrés sur **agrumes** dans le secteur de la Crau (Var). L'intensité de l'attaque reste **faible**, l'observation attentive permettra de détecter au plus vite une éventuelle dégradation.

Photo : Cochenille australienne (MARTI)



Présentation du ravageur :

Retrouvez la présentation et la gestion du risque dans le BSV précédent : [BSV n°5 du 5 aout 2022](#)

Echelle de risque :



- Cochenille farineuse, *Pseudococcus sp*

Des **cochenilles farineuses** du genre *Pseudococcus sp* sont observées sur **laurier sauce en pot** dans le secteur de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Les attaques sont modérées.



- **Puceron lanigère, *Eriosoma lanigerum***

Des dégâts de **pucerons lanigères** sont signalés à la Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes) sur **pommier**. Les attaques sont **importantes**.

Il existe **2 types d'adultes** : les **aptères** de couleur **brun pourprés** et les **ailés de couleur marron**. Ils sont recouverts d'une **cire laineuse blanchâtre** et mesurent **2 mm**. Les piqûres de nutrition provoquent la formation de **boursouflures** puis de **galles** et enfin de **chancres** permettant l'attaque facilitée de **pathogènes secondaires** (champignons). Les fortes attaques peuvent **considérablement affaiblir l'arbre**. Aucun dégât n'est observé sur les feuilles.



Photo : Colonie de pucerons lanigère (Chaubet, INRA)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Le choix de la **variété** peut être à prendre en compte car il existe des variétés plus ou moins sensibles.

Limitier les interventions insecticides favorise la présence des **auxiliaires** naturels permettant la régulation de ces ravageurs. **Sur plusieurs lieux, ses auxiliaires sont observés et sont à l'œuvre.**

Retrouvez la **présentation des auxiliaires** dans le numéro précédent : [BSV n°6 du 2 septembre 2020](#)

Papillon palmivore, *Paysandisia archon*

Aucune observation de papillon palmivore n'est actuellement signalée. Mais il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.



Ravageurs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières Ornementales

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Charançon rouge du palmier, *Rhynchophorus ferrugineus*

Aucune observation de charançon rouge n'est actuellement signalée. Mais il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Pour rappel :

L'arrêté du **25 juin 2019** régie la réglementation vis-à-vis du charançon rouge. Il précise la définition du **périmètre de lutte**, les dispositions relatives aux **mesures obligatoires** de surveillance, les dispositions de lutte obligatoire et les dispositions spécifiques. Pour en savoir plus consultez l'arrêté sur [Légifrance](#)

Le changement de **statut réglementaire** du charançon a changé au niveau européen, pour autant en France celui-ci reste inchangé. Par conséquent, **l'abattage** ou **l'assainissement** des palmiers attaqués reste **obligatoire**.

La liste des entreprises habilitées pour ces travaux est disponible sur : <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/entreprises-habilitees-a-intervenir-sur-les-palmiers-dans-le-cadre-de-la-lutte-a1919.html>

Mineuse des agrumes, *Phyllocnistis citrella*

Des signalements de **mineuses des agrumes** continuent d'affluer depuis les Alpes-Maritimes. Les dégâts sont **modérés mais très fréquents**. Les dégâts restent **d'ordre esthétique**.

Retrouvez la **présentation et la gestion du risque** dans le BSV précédent : [BSV n°6 du 2 septembre 2020](#)



Photo : Mineuse des agrumes (FREDON PACA)



Oïdium, *Erysiphe sp*

Des observations d'oïdium sur **chênes** sont signalés dans plusieurs secteurs des Alpes-Maritimes. Les symptômes sont observés sur des chênes ayant **subi une taille sévère**.

Présentation du ravageur :

Les feuilles de chêne sont attaquées par de **nombreux champignons** et en particulier par les **oïdiums** qui regroupent les **champignons** se développant, sous la forme **d'un feutrage blanc**. La **dissémination** a lieu essentiellement par le **vent**. Les stations **ensoleillées** sont plus fortement soumises à la pression du champignon qui trouve son développement optimal dans les **jeunes plantations** en période estivale sèche accentuée par des pluies d'orage. Le champignon occasionne un **dessèchement** plus ou moins rapide des feuilles et plus particulièrement des pousses d'août. Il peut être particulièrement **virulent** dans les **jeunes plantations** et provoquer un fort **affaiblissement des sujets**.



Photo : Oïdium sur feuille de chêne (Roger Griffith)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Supprimer les parties attaquées dès l'apparition des symptômes et éviter de **moiller** le feuillage lors des arrosages sont des conseils applicables en cas de faible infestation.

Pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*

Un collaborateur me signale l'observation de papillons à Villars-sur-Var (Alpes-Maritimes) à proximité d'une **buxaie sauvage**.



Photo : Pyrale adulte (FREDON PACA)

BSV n°7 du 16/09/2022 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Otiorhynques

Aucune observation d'otiorhynque n'est actuellement signalée. Mais il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Autres ravageurs et maladies signalés en Pépinières Ornementales

Tétranyque tisserand, *Tetranychus urticae*

Des attaques d'acariens tétranyques sont observées sur **différentes espèces de *Prunus*** à Nice et Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes).

Présentation du ravageur

Le **tétranyque tisserand** (*Tetranychus urticae*), communément appelé « **araignée rouge** », est un ravageur s'attaquant à de nombreuses cultures. Malgré sa **petite taille**, il est capable de provoquer de **graves dégâts très rapidement** en raison de sa grande **capacité de reproduction**. On le retrouve tant **sous serre** qu'en **extérieur**. Les larves, les nymphes et les adultes provoquent des dégâts en se nourrissant de la sève des plantes. Ils sont principalement présents sur la **face inférieure des feuilles** dont ils percent les cellules et aspirent le contenu. Les **cellules vidées meurent et deviennent jaunes**. Les piqûres incessantes dans les cellules provoquent peu à peu le **jaunissement** complet des feuilles et peuvent entraîner la **mort** de la plante. Les nymphes et les adultes produisent une **toile** caractéristique qui peut dans certains cas recouvrir la totalité de la plante. Les toiles et les taches sur les feuilles affectent l'**aspect esthétique** de la plante. Le développement de ces acariens est **rapide** surtout lorsque les **températures dépassent 20°C**.



Photo : Adulte de *Tetranychus urticae* (EPHYTIA)



Photo : Symptômes *Tetranychus urticae* sur laurier rose (MARTI)

Echelle de risque



BSV n°7 du 16/09/2022 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

Gestion du risque :

Les chrysopes, les acariens prédateurs, les punaises prédatrices et les cécidomyies prédatrices sont décrits comme des régulateurs de tétranyques tisserands.

Tigre du laurier sauce, *Stephanitis lauri*

Des dégâts de **tigre du laurier sauce** sont toujours signalés dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et le Var. L'intensité des attaques est **modérée à forte** et très fréquente.

Présentation du ravageur :

Le **tigre du laurier sauce** est un petit insecte au **corps blanc crème / marron et aux ailes translucides**. Il attaque le laurier sauce : la feuille se couvre de **petits points blancs ou vert clair** qui correspondent aux **piqûres du tigre**. Sous cette dernière on observe les insectes et leurs **déjections** (petits encroutements noirâtres). Il a été détecté pour la première fois en France métropolitaine en région PACA en 2017. Les températures élevées durant l'été et les hivers doux sont des facteurs favorisant l'apparition précoce du ravageur. Les feuilles mortes qui restent au sol durant l'hiver sont autant de refuges pour passer la saison froide et favorisent donc les attaques pour l'année suivante.



Photos : Dégâts de *Stephanitis lauri* sur laurier sauce (FREDON PACA) / Individu adulte (PIEDNOIR)

Echelle de risque



Gestion du risque :

En automne, il est judicieux de **ramasser** les feuilles tombées au sol afin d'éviter la **pullulation** l'année suivante.

Tigre du poirier, *Stephanitis pyri*

Des dégâts de **tigre du poirier** sont observés en pépinière dans le secteur de Nice (06).

Présentation du ravageur

Cet insecte s'attaque principalement aux **poiriers** et **pommiers** mais on peut le retrouver également sur **aubépine** et **châtaignier**. La **tête** et l'**abdomen** sont **noirs** alors que le **pronotum** (entre la tête et l'abdomen) est **jaunâtre**. Les **ailes** sont **transparentes réticulées avec 4 taches brunâtres**. Ce tigre du poirier présente **3 générations** par an. Ses attaques entraînent des **nécroses** et **dessèchements** de feuilles et le développement de **fumagine**. Une attaque importante peut entraîner la **défoliation complète** des arbres.



Photo : Symptômes d'attaque du tigre du poirier (FREDON PACA)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Les **punaises miridées** sont des prédateurs du tigre du poirier.



Bioagresseurs surveillés prioritairement en JEVI

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Végétation spontanée en JEVI

Aucune observation n'est actuellement signalée. Il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Maladies des gazons

Aucun ravageur du gazon n'est actuellement signalé.

Ravageurs des gazons

Aucun ravageur du gazon n'est actuellement signalé.

Autres ravageurs et maladies signalés en JEVI

Chancre cortical du cyprès, *Seiridium cardinale*

Un **cas isolé** de chancre cortical du cyprès est signalé dans le secteur de Valbonne (Alpes-Maritimes).

Présentation de la maladie :

Le chancre cortical est une **infection fongique** se manifestant sur les rameaux des **Cupressacées**, dont le **cyprès** fait partie. Les aiguilles **jaunissent** et se **dessèchent**. L'écorce devient **rugueuse**, des **pustules noirs** apparaissent, des crevasses et des excroissances se forment avec un **écoulement de sève** en gouttes. Le symptôme le plus remarquable consiste en un **dessèchement des jeunes rameaux**.



Photo : Symptôme de chancre cortical du cyprès (Olson)



Echelle de risque :



Gestion du risque :

Afin de limiter la **propagation** du champignon, il est nécessaire de **couper** et **brûler** les branches malades. Si le tronc est trop atteint, il faudra **abattre l'arbre entier**.

Pensez à **nettoyer** très régulièrement les **outils de taille** pour éviter de transporter le pathogène d'un arbre à l'autre.

Charançon de l'agave, *Scyphophorus acupunctatus*

Des signalements de charançon noir de l'agave sont enregistré **quotidiennement** en cette période depuis les Alpes-Maritimes, le Var et les Bouches-du-Rhône.

Présentation du ravageur

Originaire **d'Amérique centrale**, ce ravageur est un **coléoptère noir** qui s'attaque aux plantes de la famille des **Agavacées, Strelitziacées et des Dracénacées**. Il est présent en France depuis 2007. L'adulte mesure de **9 à 19 mm**. Il est reconnaissable à son **long rostre incurvé** et à ses **élytres nervurés**. Les adultes **forent** les racines et les feuilles les plus basses. Les larves créent des **galeries** dans la plante où elles se nourrissent. Par la suite **des champignons et des bactéries** se développent dans ces galeries, les tissus végétaux se **nécrosent et pourrissent**. Les **bactéries** qui s'y développent (dont *Erwinia* sp.) entraînent un **dépérissement** de la plante. Les **températures élevées ainsi qu'un climat sec** sont des conditions favorables au développement de ce ravageur.



Photo : Larve et adulte de Charançon noir de l'agave (Central Texas Gardening)



Les symptômes à surveiller sont : des **perforations** de feuilles, des **flétrissements** inexplicables, des **pourritures** « bactériologiques » (bleuissement, odeur nauséabonde...), des ruptures de tige principale (pour les yuccas), des galeries...

Point de vigilance : Dans le cas des **plantes ligneuses** (dracaena, yucca...) la pourriture se développe difficilement et les **parties sommitales** (sommet de la plante) sont souvent **asymptomatiques**, l'attaque se faisant au **bas des plantes** (collet et sous le sol).

Les dégâts bien qu'importants sont **difficiles à détecter** et souvent on s'aperçoit de l'attaque suite à la **chute d'une importante partie de la plante** (le risque sécuritaire pour les personnes est réel).

Les sujets de grande taille demandent donc une **vigilance** particulière avec une **inspection fine** (recherche de sciure ou d'exsudats) du collet.

La réalisation d'un **test sonore au maillet** est une aide au diagnostic (détection précoce des zones dégradées).



Photo : Yucca ayant chuté suite à des attaques de charançon de l'agave (Panchaud - VEGETECH)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Pour lutter contre des attaques, il est **possible d'intervenir avec un produit de biocontrôle à base du nématode *Steinernema carpocapsae*** qui viendra coloniser les larves et les tuer. Ce traitement peut être effectué de **manière préventive** et doit être appliqué le **soir** lorsque les **températures sont plus basses**.



Mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*

Des symptômes de **mouche de l'olive** ont été notifiés dans les Alpes-Maritimes sur le La Gaude.

Présentation du ravageur

Les femelles pondent leurs œufs sous la peau de l'olive, la larve **se développe à l'intérieur et se nourrit de la pulpe** sous l'épiderme.

Les dégâts sont causés à la fois par le développement de larve dans l'olive qui peut provoquer une **chute prématurée** des fruits, mais aussi par les **déjections des larves**, qui conduisent à l'altération de la **qualité de l'huile**. Les olives fripées par la sécheresse ne sont pas appétentes pour la mouche mais dans les secteurs où des pluies d'orage sont survenues, les olives sont de nouveau attractives.

Nous vous invitons à consulter le Bulletin de Santé du Végétal « Olivier » sur le site de la DRAAF PACA : <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/annee-2022-r654.html>

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Il est possible d'installer **des pièges à mouche** de l'olive fabriqués maison.

- Récupérer une **bouteille vide transparente et en plastique, avec son bouchon**.
- Faire chauffer une tige en fer de 5 mm de diamètre.
- **Percer** la bouteille **de 6 trous** répartis dans la partie haute de la bouteille, juste en dessous de sa partie conique.
- Percer un trou au centre du bouchon.
- Enfiler une ficelle ou un fil de fer dans le bouchon.
- Faire un nœud à la ficelle ou au fil de fer qui permettra ainsi de **suspendre la bouteille à une branche** de l'olivier, une fois le bouchon revissé.
- Préparer **une solution d'eau** dans laquelle on dissout **40 g par litre de phosphate diammonique en poudre, soit 2 cuillères à soupe bombées**.
- Remplir la bouteille d'un demi-litre de solution.

Le **nombre de bouteilles** est calculé en fonction du **nombre d'oliviers dans le verger** :

- **Jusqu'à une vingtaine d'oliviers** : une bouteille par arbre,
- **Au-dessus d'une vingtaine d'arbres** : une bouteille par arbre sur les oliviers en bordure du côté sud, est et ouest du verger. Une bouteille tous les 3 arbres en bordure du côté nord. Quelques bouteilles peuvent être installées à l'intérieur du verger sachant qu'il est inutile d'installer au total plus d'une cinquantaine de bouteilles par hectare.



Les bouteilles sont installées dès l'apparition des grappes florales (**entre fin avril et mi-juin**), elles restent en place jusqu'en **octobre-novembre**. La solution dans les pièges est à renouveler en moyenne **une fois par mois** et lorsqu'elle est pleine de mouches ou lorsque le niveau est très bas. Il faut prévoir **120 à 150 g de phosphate diammonique** par piège et par an. Ce produit est disponible chez les vendeurs de produit pour la vinification et chez certains vendeurs de produits pour l'agriculture. **Son coût est très faible.** (Source : AFIDOL.)



Photo : Piège à mouche de l'olive (COI PIGNAN)

Alerte pollen d'ambrosies

Basé sur le bulletin allergo pollinique du 09 septembre (<https://www.pollens.fr/les-bulletins/bulletin-allergo-pollinique>)

Les pollens d'ambrosie n'ont pas dit leur dernier mot !

Même si les pluies orageuses de ces derniers jours ont pu lessiver les pollens d'ambrosie et apporter ainsi un peu de répit aux allergiques, le repos sera de courte durée car les **concentrations de pollens d'ambrosie repartent actuellement à la hausse**. En effet, de l'air subtropical va envahir la France et les températures vont décoller pour atteindre plus de 32°C un peu partout en France. Ce coup de chaud marqué pour la saison accompagné du **Mistral** le long de la vallée du Rhône viendra **favoriser l'émission et la dispersion** des pollens d'ambrosie avec un **nouveau pic tardif** (mi-septembre) comme c'était le cas en 2020.

Le risque d'allergie sera de **niveau élevé** dans le **Vaucluse**. Le risque d'allergie sera faible à moyen ailleurs dans les autres départements de la région.

Retrouvez via le lien ci-dessous les **prévisions de pollinisation journalières** des ambrosies jusqu'à J+5 pour la France entière : <https://www.pollens.fr/cartes-de-modelisations>

Agir contre l'expansion de l'ambrosie est un enjeu majeur de santé publique qui requiert **l'implication**

BSV n°7 du 16/09/2022 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite

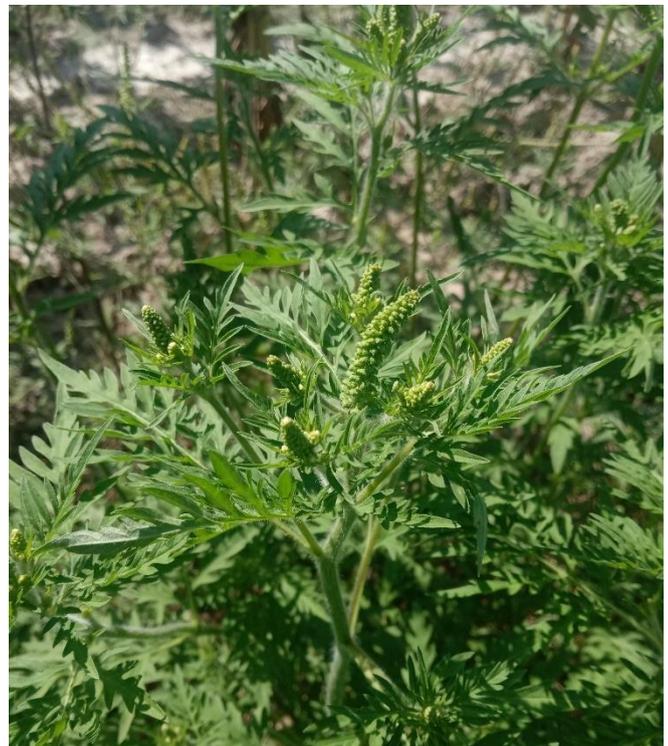


Photo : Ambrosie à feuille d'armoise en fleurs (FREDON PACA)



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

13

de toutes et tous ! C'est pour cela qu'une **plateforme** existe pour signaler les endroits où vous repérez de l'ambroisie : <http://www.signalement-ambroisie.fr/>

S'il y a seulement quelques plants d'ambroisie, et que vous n'êtes pas allergique, mettez un **masque** et des **gants** et **arrachez-les** et **laissez-les** sécher sur place (**surtout ne les transportez pas pour éviter de disséminer les graines ailleurs**).

Quelques conseils pratiques pour les allergiques : suivez vos **traitements** et consultez votre médecin en cas de symptômes, consultez régulièrement la **carte de vigilance des pollens** sur notre site internet, **rincez** vos cheveux le soir, **aérez** au moins 10 min par jour avant le lever et après le coucher du soleil, évitez de faire sécher le linge à l'extérieur, gardez les vitres des voitures fermées pour éviter que les pollens ne rentrent dans l'habitacle, évitez les activités sportives à l'extérieur qui entraînent une surexposition aux pollens. Attention aussi à la **pollution atmosphérique** à l'ozone qui pourra **exacerber les allergies** aux pollens dans certaines grandes villes.

Pour en savoir plus sur l'ambroisie : <https://ambroisie-risque.info/>

Focus sécheresse

En cette période de **chaleur prolongée** avec une **pluviométrie faible** voire nulle, on assiste à un déficit hydrique parfois sévère des végétaux, pouvant conduire à un dessèchement de rameaux, à une défoliation précoce, voire à la mort des sujets dans les cas extrêmes.

Note nationale Biodiversité

Retrouvez la note nationale à la fin du bulletin.



Popillia japonica : identifier au plus tôt l'arrivée du scarabée japonais en France

Le **scarabée japonais** est déjà présent en Italie et en Suisse depuis quelques années, la **probabilité qu'il entre en France est haute**. Cet insecte ravageur représente une **menace** pour des centaines d'espèces de végétaux. Pour avoir une chance de l'éradiquer du territoire, il sera nécessaire **d'intervenir dès la première détection de l'insecte**.

Photo : Scarabée japonais adulte (MASPERO)



Retrouvez la suite de la publication sur :

<https://www.anses.fr/fr/content/protection-des-v%C3%A9g%C3%A9taux-identifier-au-plus-t%C3%B4t-l%E2%80%99arriv%C3%A9e-du-scarab%C3%A9-japonais-en-france>

En cas de suspicion de détection, prendre contact avec la DRAAF-SRAL ou la FREDON de votre région.

Retrouvez la note nationale BSV : [ici](#)

Nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des pollinisateurs

La révision de **l'arrêté relatif à la protection des pollinisateurs** lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (PPP) a été mise en œuvre dans le cadre du [plan national pollinisateurs](#)

Les évolutions principales définies dans l'arrêté du 20 novembre 2021 sont:

- Renforcer l'évaluation du risque pour les pollinisateurs lors de l'application de **tous les PPP** (pas uniquement insecticide et acaricide)
- Définir des plages horaires de traitement pour éviter la présence d'abeilles : **2h avant et 3h après le coucher du soleil** (avec des dérogations)

Cet arrêté ne s'applique pas aux cultures non attractives : **vigne, céréales à paille, graminées fourragères, lentille, pois, soja, pomme de terre et houblon**

Découvrez l'arrêté, mais également une **Foire Aux Questions** mise en ligne par la Ministère sur [cette page](#).

BSV n°7 du 16/09/2022 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

15

Mise à jour de la liste des produits de biocontrôle

Cette note établit la **liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle**, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime. Elle définit également la **méthodologie d'élaboration** de la liste, et notamment les critères généraux de **définition des produits** concernés. Elle est mise à jour tous les mois.

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-678>

Fiches de reconnaissance SORE (Surveillance Officielle des Organismes nuisibles Réglementés ou Émergents)

Retrouvez les **fiches de reconnaissance de différents organismes réglementés sur la plateforme d'Épidémiosurveillance en Santé Végétale (ESV)** : <https://plateforme-esv.fr/index.php/Diag>

De nouvelles fiches sont régulièrement publiées.

Vous pouvez également **recevoir les bulletins de veille hebdomadaires et mensuels** en suivant le protocole ci-dessous :

- 1- Envoyer un mail à l'adresse suivante sympa@groupes.renater.fr en **utilisant l'adresse mail sur laquelle vous souhaitez recevoir les bulletins de veille**
- 2- Indiquer dans l'objet du message : **Subscribe esv_veille_newsletter Prénom Nom (indiquez vos propres prénom et nom)**
- 3- Laisser le **corps de message vide**

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Chaque serre étant une unité autonome de production, ce conseil est d'autant plus vrai pour les productions sous serres.

Comité de rédaction

BSV n°7 du 16/09/2022 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

16

Observations

FREDON PACA, A2VP, AgrobioTECH, Port de Bouc, Bagnols en forêt, Agrodioagnostic, Atrium Paysage, Botanic, Terres d'Azur, Arboris consultants, Jardinerie NOVA, Ville de Vitrolles, Espace Paysage (Groupe Genre)

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

